

Le langagier

BULLETIN LINGUISTIQUE DU DÉPARTEMENT D'ÉTUDES FRANÇAISES ET DE TRADUCTION

Tél. : (705) 675-1151, poste 4305
Télééc. : (705) 675-4885
Courriel : langagier@laurentienne.ca

Université Laurentienne
Sudbury (Ontario) Canada P3E 2C6
http://www.etudesfrancaises.laurentienne.ca

ISSN 1201-7493

Équipe : - rédaction : Pascal Sabourin
- lecture d'épreuves : Ali Reguigui, Amélie Hien
- mise en page : Béatrice Dubé-Prévost

14^e année, N° 64, ©juin 2007

Dans ce numéro :

Babiche / Charcutier /
Internet (peut-on s'y fier?) / Jazz /
Médicament, drogue, médication /
Mètre / Patient ou malade? /
Trente sous, piastre



Réflexions langagières

La plupart de nos lecteurs savent d'expérience qu'il n'existe que deux saisons au Canada : six mois d'hiver et six mois de réfection des routes. À l'occasion d'un récent voyage vers Ottawa, nous avons pu observer comment les entrepreneurs routiers signalisaient les tronçons de la route 17 en réfection. Première série de panneaux électroniques entre North Bay et Mattawa : *Traveau (sic) routier (sic)*. Nouvelle tentative aux abords de Deep River : *Traveaux (sic) routier (sic)*. Près de Pembroke, nous lisons : *Travau (sic) routiers (Enfin, un « s »!)*. À Arnprior, le panneau indique : *Travaux (bravo!) routier (re-sic)*. Sur la route 417, à quelques kilomètres de la capitale de cette « great bilingual country », nous avons droit, finalement, à *Travaux routiers*. Cette apparition soudaine d'une langue française correcte nous a fait momentanément oublier le panneau que nous venions de passer, à la hauteur de la base militaire de Petawawa : *Prepare a arreter*. Orthographié de la sorte, le verbe « arreter » devient un ordre implacable. Nous imaginions alors la scène : « Eh! Eddy, your mother spoke French. Go ahead and input the French on this electronic sign ». Ou le dessous-contremaître qui désire de l'avancement : « I took some French in High School. Let me handle this, boss! »



BABICHE

Un grand nombre de créations de la langue populaire au Canada français tirent leurs origines de langues amérindiennes. C'est le cas de **babiche**. Le mot est apparu en Nouvelle-France dès le début du XVII^e siècle (1612), probablement une déformation du micmac *ababich*. En micmac, ce terme désignait des lanières découpées dans le cuir vert qu'on avait dépouillé de son poil et étiré pendant qu'il séchait. La **babiche** a eu de nombreux usages dans la colonie : fabrication de fils de pêche, de cordes d'arc, de filets, de colliers de portage, de bandeaux et de raquettes. On trouve aussi ce mot en Louisiane, apporté durant le Grand Dérangement des Acadiens.

CHARCUTIER

Des mots bien connus comme **charcutier** et **charcuterie** méritent quand même qu'on s'y arrête, car ils nous cachent souvent des surprises.

En Ontario français, ces termes sont rarement utilisés en raison de la présence incontournable du comptoir des « viandes froides », que l'anglais appelle le *deli* et où l'on vend (sans cérémonies) des *cold cuts* (quelle affreuse combinaison de mots pour parler de petites délices de **charcuterie** comme le pâté de campagne ou la tranche de foie gras!).

Charcutier est apparu en français vers 1464 sous la forme *chaircuttier* (*chaircuitier*, celui qui prépare de la chair cuite). Le mot désigne la personne qui fait le commerce de préparations de chair cuite, mais il se dit aussi d'une personne qui saccage un travail, notamment un mauvais chirurgien. L'établissement du **charcutier** est une **charcuterie**, terme qui s'applique aussi aux produits. On se rend chez le **charcutier** pour y prendre des **charcuteries**.

INTERNET (peut-on s'y fier?)

L'Internet est de plus en plus la source de choix pour les gens qui cherchent des renseignements de tous ordres, depuis l'énergie nucléaire jusqu'aux maladies vénériennes. Mais peut-on se fier aux renseignements qu'on y trouve? Par exemple, les sites officiels du gouvernement fédéral fournissent-ils de l'information fiable, notamment en ce qui concerne les noms d'organismes, de programmes ou d'agences? Examinons ceci. Le site de l'Agence de santé publique du Canada a créé des centres appelés *National Collaborating Centres for Public Health (NCCPH)*, rendus en français par *Centres nationaux de collaboration en santé publique (CNCSP)*; par contre, *National Collaborating Centre for Environmental Health (NCCEH)* devient *Centre de collaboration nationale en santé environnementale (CCNSE)*. Quelle est la bonne forme? Ailleurs, *National Collaborating Centre for Aboriginal Health (NCCAHA)* est traduit par *Centre de collaboration nationale de la santé Autochtone (CCNSA)*; mais sur cette même page, *National Collaborating Centre for Healthy Public Policy (NCCHPP)* est rendu en français par : *Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et santé (??) (CCNPPS)*; *National Collaborating Centre for Methods and Tools (NCCMT)* est traduit : *Centre de collaboration nationale de méthodes et outils*. Dans les trois exemples précédents, l'anglais « for » est rendu tantôt par « de la », tantôt « sur les », et finalement par « de ».

JAZZ

Un lecteur d'Ottawa nous demande de commenter les origines du mot **jazz** car, selon lui, l'orthographe de ce terme paraît assez étrangère à la langue anglaise. En réalité, l'unanimité est loin d'être faite quant à l'origine de ce terme. Nous nous bornons à citer quelques sources possibles.

Certains pensent que le terme serait issu d'une déformation du terme *chassé* ou *chasse-beau*, une figure du *cakewalk*, danse populaire parmi les populations noires des États-Unis, à la fin du XIX^e siècle. On donne aussi des origines africaines au terme **jazz** : du mon *jaja* (« danser », « jouer de la musique »), ou *jasi* (« être excité »). Quoi qu'il en soit, ces différents termes désignent toujours une musique rythmée qui fait grand usage du procédé de la syncope (prolongement d'un temps fort vers l'aire occupée normalement par un temps faible), et du contretemps (un temps fort logé à la place d'un temps faible, et suivi d'un silence). Pour une petite histoire du jazz, nous vous conseillons le site http://vulcain.lamediatheque.be/jazz/q03_02.htm.

MÉDICAMENT, DROGUE, MÉDICATION,

Nous entendons récemment un médecin-chercheur francophone de l'Université de l'Alberta (venu assez récemment de France, reconnaissable à son fort accent hexagonal) utiliser couramment le mot **drogue** et **médication** en parlant de nouvelles substances avec lesquelles on pouvait traiter des maladies. Anglicismes? Pourtant non! L'anglais a emprunté le mot *drug* (*a substance used in the treatment of a disease, or a component of a medication*) de l'ancien français **drogue** et en a conservé les sens. Quant au terme anglais *medication* (*the administration of a medicine, of a medication*), il est aussi un emprunt à l'ancien français et a maintenu le sens français d'« emploi d'un remède ».

Le **médicament**, c'est la substance que le médecin ordonne pour traiter une affection ou une maladie, tandis qu'une **drogue**, c'est plutôt un ingrédient, une matière première employée dans la préparation d'un produit de pharmacie. Le marchand de drogues pharmaceutiques en gros s'appelait autrefois le **droguiste**, et son commerce, une **droguerie**. Aujourd'hui, **drogue** se dit surtout des produits utilisés par les toxicomanes.

MÈTRE

On nous demande de parler de l'origine du terme **mètre** et de la longueur que représente le **mètre** par rapport à d'autres systèmes de mesure. *Le Langagier* n'est pas spécialiste des systèmes de mesure, cela va de soi, mais dans un pays comme le Canada où deux systèmes se font encore concurrence, il est utile de rappeler comment le système métrique s'est formé et s'est graduellement imposé comme étalon international.

Mètre est un mot d'origine grecque, *metron*, apparu en France vers 1360. Chez les Grecs et les Romains, ainsi qu'en versification française, *metron*, *metrum* et **mètre** n'étaient pas utilisés pour mesurer une distance, mais pour représenter un regroupement syllabique dans un vers (monomètre, trimètre, etc.). C'est en 1791, après la Révolution française, que la France a adopté le **mètre** pour remplacer l'unité de mesure de l'Ancien Régime, le pied du Roy. Une loi de 1799 définit le **mètre** comme égal à 3 pieds et 11,296 lignes du pied de Paris. Non contente d'avoir coupé la tête du roi, la Révolution amputait maintenant le monarque de son pied!

Sur quoi se fondait-on au XVIII^e s. pour donner au **mètre** sa longueur? Au cours de l'histoire, des civilisations, des régions ou même des villes ont élaboré leur propre système de mesure en référence au corps d'une personne. Ainsi, dans le système anglais, la longueur du « pied du Roy » forme l'unité de mesure de base, que l'on divise en 12 pouces du roi, tandis que la verge du roi mesure trois pieds (quel roi!!!). Les Égyptiens divisaient la *coudée* en 28 doigts; le pied romain équivalait à 16 doigts égyptiens et cette unité de mesure était encore utilisée en France au Moyen Âge, notamment dans la construction des cathédrales et des abbayes. Après la Révolution française, les scientifiques français ont établi que le mètre serait la dix millionième partie de la longueur d'un quart d'un méridien terrestre (vous ne comprenez pas? Nous non plus!). On a donc fabriqué une barre de référence en platine équivalant à cette longueur. Avec l'arrivée d'instruments de mesure plus précis, le **mètre** a été redéfini en 1960 par rapport à la longueur d'onde d'une radiation émise par l'isotope 86 du krypton et, en 1983, par rapport à la distance parcourue par la lumière dans le vide en 1/299 792 458 seconde (ouf! c'est à en perdre la mesure!)

PATIENT OU MALADE?

Dit-on d'une personne soignée par un médecin qu'elle est son « patient », comme en anglais? Quel terme utiliser dans le cas d'une personne hospitalisée?

À l'origine, **patient** avait le sens du terme latin dont il est dérivé : *patiens* (« endurent, qui supporte »), puis le sens de « qui subit ». C'est à partir du XIV^e siècle que le mot a désigné la personne soignée par un médecin, association probablement due à la notion populaire que cette personne « subissait » et « endurait » les traitements du médecin! Songeons aux malades de Molière qui incarnaient bien ce sens, en plus de souffrir de maladies réelles ou imaginaires.

Avec la démocratisation des soins de santé, on parle maintenant de « clients » du médecin (recommandation de l'Office de la langue française, 1999). Quant au terme **patient**, il n'est plus réservé aux malades qui souffrent, mais peut aussi désigner une personne soumise à un examen médical ou à une intervention chirurgicale, ou qui suit un traitement. Pour parler de la personne hospitalisée qui souffre de troubles organiques ou fonctionnels, l'OLF recommande **malade**.

TRENTE SOUS et PIASTRE

Une lectrice de l'Université Laurentienne se demande d'où vient l'expression **trente sous** utilisée en parlant de la pièce de 25 ¢ en monnaie canadienne.

Après la Conquête du Canada en 1760, il existait deux systèmes monétaires au pays : la livre française que les Britanniques ont eu la sagesse de laisser en place, et la livre anglaise du conquérant. À ces deux monnaies s'est ajouté le dollar américain, créé en 1792. Le dollar canadien a fait son apparition en 1858 et le gouvernement canadien a déterminé qu'il valait 6 livres. Or, la livre française se divisait en 20 sous. C'est donc dire que le dollar équivalait à 120 sous. Lorsqu'on parlait du quart du dollar (la pièce de 25 ¢), l'équivalent en livre était donc 30 sous, terme que les Canadiens de la Nouvelle-France connaissaient bien parce qu'il désignait une pièce courante du système monétaire français.

Le mot **piastre** est passé dans la langue populaire canadienne-française par le biais de la monnaie espagnole. Espagnole? Avant la Conquête, le **piastre** espagnole était la monnaie d'échange dans la partie orientale de l'Amérique du Nord, car la France ne fournissait pas suffisamment de pièces pour les échanges commerciaux sur ses territoires des Amériques. Nous tenons donc nos **sous** de la monnaie française, nos **cents** de la monnaie américaine, et notre **piastre** de la monnaie espagnole. Dans quelques décennies, une de nos pièces de monnaie s'appellera probablement un « yen »...!



Le langagier vous donne rendez-vous en septembre pour entamer avec lui sa quinzième année de parution!

Bonnes vacances!

